

## **AVIS PUBLIC**

## **DEMANDE DE DÉMOLITION #DEMO-2024-03**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire du Comité de démolition, qui sera tenue le mardi 6 août 2024 à 19h30, en la salle du Conseil, située au 390, rue Notre-Dame à Saint-Hugues, le Comité doit statuer sur la demande de démolition #DEMO-2024-03 relative à la démolition d'une annexe à la résidence sise sur le lot 2 707 689 correspondant plus précisément au 551, rue Notre-Dame.

Cette demande consiste plus précisément à autoriser la démolition d'une partie de la résidence (annexe arrière) située au 551, rue Notre-Dame en vue d'une reconstruction selon les mêmes dimensions qui fera l'objet d'une analyse de PIIA et devra être approuvée par résolution du Conseil municipal.

Toute personne voulant s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière-trésorière.

Nathaly Gosselin Directrice générale adjointe 10 juillet 2024

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nathaly Gosselin, directrice générale adjointe de la Municipalité de St-Hugues, certifie avoir publié l'avis public du recto, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil et ce, le 10 juillet 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10 juillet 2024.

....

Nathaly Gosselin Directrice générale adjointe